

LETTRE PASTORALE DE L'ÉVÊQUE DE SAINT-ÉTIENNE À TOUS LES CATHOLIQUES DU DIOCÈSE

Pour vivre l'Année sainte 2025



Chers frères et sœurs,

Pour les 2025 ans de la naissance de Jésus-Christ, le Pape François a décrété une Année sainte à vivre non seulement à Rome, mais aussi dans toute l'Église, sur tous les continents. Il s'agit d'un **Jubilé**, c'est-à-dire d'un temps de joie : joie de se réconcilier avec Dieu et avec les autres, joie de dépasser ce qui nous empêche de vivre et d'aimer pleinement. Ce Jubilé est un temps favorable pour faire l'expérience de l'infinie miséricorde de Dieu, tout particulièrement dans le sacrement de la réconciliation. Pour cette Année sainte, le Pape François nous donne cette parole de saint Paul : « *L'espérance ne déçoit pas !* ». Entrons dans cette démarche de conversion, laissons-nous renouveler dans l'espérance pour vivre, avec le Christ, les temps qui sont les nôtres.

C'est par la célébration de l'**Épiphanie**, première manifestation du Seigneur, que cette année jubilaire s'ouvre dans notre diocèse de Saint-Étienne. Nous sommes invités à partager la joie des mages qui rencontrent leur Sauveur, une joie que nous avons à rayonner autour de nous. N'est-ce pas la principale mission de l'Église ?

Le sommet de notre Année sainte sera la **fête diocésaine** du dimanche 12 octobre 2025 qui nous réunira tous au Parc Expo de Saint-Étienne. Au cœur de ce processus de nouvelle annonce de l'Évangile, elle sera festive, ressourçante et missionnaire. Elle sera ouverte à tous, non seulement aux familiers de notre vie en Église, mais aussi à ceux qui sont en quête d'espérance et de fraternité authentique.

Pour nous y préparer, un « **Parcours espérance** » à vivre en petites fraternités sera proposé, sur quatre rencontres, pendant le Carême et le temps pascal. J'appelle tous les catholiques de notre diocèse non seulement à y participer, mais aussi à les ouvrir largement en y invitant d'autres personnes de leur entourage.

Une Année sainte est aussi un temps privilégié de **pèlerinage**. Nous pouvons le vivre à Rome mais aussi dans les **quatre églises jubilaires** de notre diocèse : la cathédrale Saint-Charles de Saint-Étienne, la collégiale Notre-Dame d'Espérance de Montbrison, le Sanctuaire Notre-Dame de l'Hermitage à Noirétable et le Sanctuaire Notre-Dame

de Valfleury. En ces lieux, une démarche de conversion est proposée à travers un **parcours jubilaire**. Il comprend les sacrements de la réconciliation et de l'Eucharistie, la prière tout spécialement aux intentions du Pape et des gestes concrets d'amour et de solidarité. Le fruit de cette démarche, vécue dans la communion de l'Église, est **l'indulgence** qui, comme le rappelle le Pape François, exprime « la plénitude du pardon de Dieu qui ne connaît pas de limites ». Pour ceux qui ne peuvent se déplacer, il est possible de vivre un parcours jubilaire adapté, là où ils demeurent. L'indulgence peut aussi être vécue **pour des défunts**. Ils ont besoin de notre prière.

L'Année sainte se conclura dans notre diocèse le 26 décembre 2025, en la fête de **saint Étienne**.

Avec saint Étienne et tous les saints, confions ce Jubilé au Seigneur :

*Père céleste, en cette Année sainte
Tu nous offres un temps favorable
de conversion et de réconciliation.*

*Dans ta miséricorde, libère-nous
de ce qui nous empêche d'aimer,
de nous donner dans la joie et la paix.*

*Dans la communion de ton Église,
donne-nous de vivre en frères
et d'être témoins de ton amour fidèle.*

*Nous t'en supplions, réveille en nous
cette espérance qui nous fait te désirer,
jusqu'à l'avènement de ton Royaume. Amen*

En la fête de l'Épiphanie, le 5 janvier 2025
+ Sylvain Bataille
Évêque de Saint-Étienne

